

Revue
ULTIMATUM

08-09

A S S E

SSOCIATION POUR UNE

OLIDARITE

YNDICALE

TUDIANTE



Prendre la vie du côté



Privé

ICE COLD
Education

L'impartialité et la

transparence c'est

PAS

~~une~~

affaire!

NGT



NON ALI PRIVÉ

DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Table des matières

P. 4 ÉDITORIAL

section Neoliberalisme et globalisation

COMPRENDRE LE NÉOLIBÉRALISME P.6-7

P.8-9 CRISE ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIE DU SAVOIR P.10-12

P.13-14 CAPITAL SOCIAL

section Quebec inc.

P.16-17 RÉINGÉNIERIE ET PPP

CRISE DES FINANCES PUBLIQUES P.18-19

P.20-21 LOI SUR LES CA

FONDACTIONS PRIVÉES P.22-23

P.25-26 PRIVATISATION DE LA SANTÉ

section Voies alternatives

GRATUITÉ DES PROGRAMMES SOCIAUX P.28

P.29-31 REVENU DE CITOYENNETÉ

NOTRE MANIFESTE P.32

P.34 BASES D'UN NOUVEAU PROJET DE SOCIÉTÉ

RÉDACTION: Julien Vadeboncoeur, Julie Descheneaux, Philippe Hurteau (IRIS), Catherine Fortin (OPDS), Vélîk Dubeau, Éric Martin, Jean-Sébastien Ranger, Hubert Gendron-Blais, Véronique de Broin, Guillaume Hébert (IRIS), Jean-François Landry (IRIS), David Clément

*Bloc
technique*

CORRECTION: Christian Pépin, Eliane Legault-Roy, Christine Thibault, Pascal Chabot, Valérie Soly, Jean-François Filiatrault, Thiro Gueye, Véronique Martineau

CONCEPTION GRAPHIQUE: Jean-Christophe Gascon, Sam Laliberté, Alix Jasmin-Morissette

MONTAGE: Christian Pépin et Catherine Brunet
Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec:

ISSN 61999, No. 619994

TIRAGE: 12 000 exemplaires

IMPRIMEUR: Payette et Simms

DISTRIBUTION: ON VA FAIRE DE NOTRE MIEUX!

Pour plus

d'informations,

Contactez-nous :

Par **courriel** :

executif@asse-solidarite.qc.ca

Par **téléphone** :

(514) 390-0110

Ou consultez

notre **site Internet** :

www.asse-solidarite.qc.ca



à la Privatisation des services publics

par le Conseil Exécutif

L'ASSÉ n'en est pas à sa première campagne sur la privatisation de l'éducation, et plus largement des services publics. En effet, la première campagne de l'ASSÉ sur cette question remonte à 2001 et réagissait au « plan Legault ». Ce plan était un pot-pourri de politiques d'arrimage du système d'éducation aux lois du marché. Il avait pour but de dénoncer la rationalisation des programmes d'étude, les plans de réussite, l'habilitation des cégeps, les contrats de performance, les attestations d'études collégiales (AEC) sans diplôme d'études collégiales (DEC) préalable et le financement conditionnel, en plus de réclamer un réinvestissement massif en éducation¹.

Deux ans plus tard, l'organisation revenait avec une nouvelle campagne contre la privatisation des institutions d'éducation : « À grands coups de bottes, le privé à la porte! ». Celle-ci s'opposait à la présence sous différentes formes des entreprises privées sur les campus, dans une perspective de réappropriation de l'espace public.

Pourquoi encore une campagne sur la privatisation?

Parce que rien ne s'est amélioré depuis et que l'on continue de s'enfoncer dans les profondeurs des politiques économiques illogiques où les individus sont considéré-e-s comme des codes barre. Cette logique, renforcée par les récents rapports Montmarquette et Castonguay, contribue à façonner l'opinion publique en faveur de la multiplica-

tion des partenariats public-privé (PPP). En même temps, les entreprises privées s'immiscent dans les conseils d'administration de nos institutions scolaires, poursuivant ainsi la destruction de notre système public.

Si nous luttons contre les conséquences déplorables de la privatisation sur la qualité de l'éducation et sur les conditions de travail des employé-e-s des institutions d'enseignement, nous manifestons également notre ferme opposition au néolibéralisme, qui soutient idéologiquement ce saccage. Le discours néolibéral justifie toutes ces politiques qui tendent vers toujours plus d'arrimage au marché. En nous opposant aux intérêts et à la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques, nous lançons un débat large sur le type de société que nous désirons construire.

Nous nous devons également d'exiger la démocratie comme alternative à la privatisation qui doit passer par une réappropriation des instances décisionnelles des institutions d'enseignement. N'étant pas des entreprises privées ayant comme seule finalité de se rentabiliser, les établissements d'éducation n'ont pas à être gérés comme telles.

Par ailleurs, nous revendiquons un réinvestissement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires. Le Québec n'est pas pauvre comme le prétendent nos élites politiques. Il est possible pour nous de financer correctement et collectivement nos programmes

sociaux à travers un système d'impôts juste et progressif. La privatisation généralisée n'est donc pas de l'ordre de la nécessité. Nous pouvons toujours faire des choix! Le nôtre: exiger du gouvernement qu'il prenne ses responsabilités en matière de financement des services publics et réinvestisse de façon suffisante en éducation, sachant que le sous-financement est une cause irréfutable de la privatisation.

Cette revue se veut un outil d'information sur la privatisation de l'éducation et plus globalement, du système public ainsi que sur les conséquences de cette dénationalisation abusive et aberrante. De plus, elle vise à souligner comment ces réalités que subit le Québec contemporain s'inscrivent dans une dynamique internationale, celle de la globalisation des marchés. C'est pourquoi nous devons prendre conscience que le combat que nous menons ici est en solidarité avec tous les peuples du monde qui affirment qu'un « autre monde est possible! »

Pour démontrer votre appui à cette lutte, signez notre manifeste (p.32) et venez manifester à Montréal le 26 mars 2009!

*1- Pour plus d'information sur cette campagne, consultez les feuillets «acadégamiques» produits en 2001
<http://www.assé-solidarité.qc.ca/spip.php?article1132&lang=fr>*



Bienvenue au pays

des merveilles de la globalisation

HORRELIERS



Comprendre le néolibéralisme

LE DÉBUT DE SA FIN

par **Hubert Gendron-Blais**
étudiant en Communication et Politique, UQAM

« Connais ton ennemi¹ », dit-on depuis des siècles. Un dicton qui demeure toujours pertinent à l'heure actuelle. Si les effets néfastes du néolibéralisme sont palpables au quotidien et nécessitent une réaction urgente, il n'en faut pas moins comprendre ce contre quoi nous luttons. Ce n'est qu'en essayant de comprendre les origines et les bases idéologiques profondes de ce système dévastateur que nous parviendrons à orchestrer une transformation aussi profonde que les ravages occasionnés par le néolibéralisme.

Le capitalisme néolibéral

D'emblée, il nous faut préciser que le « néolibéralisme » en tant que tel n'a de sens que si on le comprend comme une forme particulière du capitalisme; mieux vaut donc parler de capitalisme néolibéral pour être exact. Théoriquement, le capitalisme néolibéral est une doctrine économique et politique venant pousser à leur paroxysme les idées de libéralisme économique issues des théoriciens classiques du XIX^e siècle (Smith, Ricardo, etc.). Le capitalisme néolibéral implique donc la primauté de l'individu (et de la liberté de celui-ci) sur toute détermination sociale en promouvant une organisation de l'ensemble de la société sur les bases du marché. C'est le marché qui, en tant que « main invisible », viendra réguler

l'ensemble des rapports sociaux : toute activité et tout objet devront donc être inclus dans le marché, marchandisés, afin de correspondre aux normes d'efficacité qui en émanent. Dans cet ordre d'idée, tout obstacle au marché, à la marchandisation du monde, sera perçu comme néfaste.

Les origines de l'idéologie néolibérale

Le capitalisme néolibéral, comme toutes les idéologies, a une origine historique bien particulière. Revenons en 1947 : à cette époque, la fin de la Seconde Guerre mondiale a débouché sur la création du modèle de l'État providence (programmes sociaux visant à satisfaire les besoins fondamentaux des individus – santé, éducation, etc. – que le marché ne peut assurer), qui s'étend progressivement en Occident. Alors que rien ne semble remettre en question l'intervention de l'État dans l'économie pour venir encadrer le marché, des économistes et philosophes réfractaires se rassemblent dans un groupe appelé la Société du Mont-Pellerin. Ce groupe de penseurs, dirigé par l'Autrichien Friedrich Hayek, développera les bases théoriques du néolibéralisme en réaction à la croissance du caractère social de l'État. Les membres de la Société du Mont-Pellerin, provenant principalement du milieu universitaire, vont s'organiser dans une série d'organisations (chaires universitaires, partis politiques, forums économiques, etc.) pour

entamer ce qui deviendra une véritable offensive idéologique. Leur but était alors aussi simple que démesuré : construire un système mondial néolibéral sur la base de leurs analyses. La tâche sera aussi colossale que les efforts qui y seront mis : cooptation de départements universitaires, insertion dans les sphères politiques et économiques, création des premiers think tanks, etc.

Dès les années 1970, leurs efforts ont tout de même mené à l'attribution de cinq prix Nobel d'économie à des membres de la Société et la nomination d'économistes néolibéraux à titre de conseillers économiques de gouvernements (Milton Friedman, théoricien néolibéral et conseiller économique de Pinochet, en est un bon exemple)². En 1979, l'élection de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne puis celle de Ronald Reagan en 1980 aux États-Unis, tous deux ouvertement inspirés des thèses néolibérales, entérinera la montée en puissance du néolibéralisme, maintenant soutenu par les États eux-mêmes. La grande majorité des pays occidentaux finiront par suivre : au Canada c'est à Brian Mulroney que revient le déshonneur de former le premier gouvernement ouvertement néolibéral, tandis qu'au Québec, René Lévesque fut l'instigateur des premières politiques néolibérales, bien que le gouvernement libéral de Robert Bourassa allait définitivement enclencher le processus.





Il nous faut comprendre qu'au-delà des efforts acharnés des penseurs néolibéraux pour promouvoir leurs idées, la montée en force du capitalisme néolibéral provient aussi d'un contexte qui lui était favorable : en effet, la crise du modèle de l'État providence, dès 1975, semblait rendre nécessaire la création d'un nouveau modèle d'organisation économique, que le néolibéralisme s'est fait un plaisir de combler.

Engloutir le monde

On pourrait écrire des centaines d'ouvrages sur les effets néfastes du néolibéralisme sur la condition humaine. Il nous faut à tout le moins mentionner la croissance de la pauvreté liée aux coupures dans les programmes sociaux, les « rationalisations » de la fonction publique venant faire chuter les conditions de travail des employé-e-s du secteur public, la montée de la compétition et de la consommation comme valeurs sociales fondamentales, la destruction de l'environnement perçu comme une ressource naturelle à marchandiser, etc.

Puisque cet article est un espace trop réduit pour énumérer et analyser les impacts néfastes du capitalisme néolibéral sur le plan politique, économique et social, terminons cette brève présentation par l'exposé de deux dangers fondamentaux qui émanent du projet néolibéral. D'abord, le capitalisme néolibéral vise à réorganiser le temps social pour adapter l'activité de l'ensemble des individus à ses valeurs, à son rythme (l'augmentation constante des heures de travail et d'ouverture des magasins en est un bon exemple). De plus, à long terme, le capitalisme néolibéral vise la destruction des cultures du monde. Des parts entières de la théorie néolibérale s'opposent à la notion même de collectivité comme groupe humain ayant des pratiques et donc une culture commune. Plus encore, toute culture qui n'est pas marchandisable, profitable, est vouée à disparaître dans l'optique néolibérale. Cette (pas si) lente disparition des cultures vise à vider de sens les pratiques culturelles pour

À long terme, le capitalisme néolibéral vise la destruction des cultures du monde.

ne laisser qu'une écorce culturelle devenue « produit », aussi consommable qu'éphémère.

Le projet

Cette synthèse devrait nous rappeler qu'il ne nous faut jamais oublier qu'il n'y a pas si longtemps, le néolibéralisme se limitait pratiquement à l'activité d'une poignée d'individus rassemblés avec le projet de transformer le monde à partir de leurs idées. Si le résultat est une horreur universelle, leur histoire vient pourtant nous rappeler que des idées et une bonne dose de motivation peuvent venir à bout de n'importe quel état des choses, aussi vaste et profond qu'il peut sembler l'être. Ne les imitons pas : il s'agit de faire encore mieux qu'eux.

1-Maxime provenant du livre « L'Art de la guerre » de Sun Tsu. Jean Charest a récemment avoué que l'ouvrage était sa principale source d'inspiration en politique : connaît-il autant nos faiblesses que nous connaissons les siennes?

2- François Denord. « Le prophète, le pèlerin et le missionnaire : La circulation internationale du néo-libéralisme et ses acteurs », In Actes de la recherche en sciences sociales. No.145. p.9-20, 2002.

ET LA CRISE ARRIVE

par **Julien Vadeboncoeur**
étudiant en Sociologie, UQAM

« La gestion du risque n'atteindra jamais la perfection. Il arrivera toujours un moment où elle échouera et une vérité dérangeante sera mise à nu, provoquant une réponse inattendue et brutale »

Alan Greenspan ex-directeur de la Réserve fédérale américaine (FED)

L'effondrement du marché hypothécaire américain et la crise financière qu'elle a entraînée soulèvent des questions de fond sur une économie qui carbure au crédit à la consommation. Avides de profits, les financiers ont encouragé l'endettement aveugle des ménages dont les salaires stagnent depuis les débuts de l'ère néolibérale. Ils ont profité de cette occasion pour garnir leurs coffres. Mais la cupidité de ces apprentis sorciers, après avoir provoqué une crise financière majeure, menace maintenant de nous projeter dans l'enfer social de la dépression économique.

Mutations économiques mondiales

Au début des années 1980, l'économie mondiale subit une crise majeure de surproduction dans le secteur manufacturier. Les économies de l'Allemagne et du Japon, après s'être relevées de la reconstruction d'après-guerre, s'industrialisent massivement pour devenir des puissances mondiales dans le secteur manufacturier, saturant ainsi les marchés mondiaux. La stratégie des États-Unis consiste alors à rétrécir son secteur manufacturier (downsizing) pour orienter les capitaux vers la spéculation financière, entraînant une montée en flèche de l'investissement direct à l'étranger (IDE), mais aussi du crédit à la consommation¹.

Le secteur manufacturier auquel renoncent les États-Unis est compensé par cet IDE par lequel ils se portent acquéreurs d'une partie toujours grandissante des économies qui viennent concurrencer la leur. Mais, en sabrant dans leur secteur manufacturier, ils amputent aussi l'important pouvoir d'achat des travailleurs et travailleuses de ce secteur, sur lequel repose largement la croissance économique américaine. Le ralentissement de la demande est alors compensé par un accès accru au crédit à la consommation.

Derrière l'enthousiasme de la finance

Mais, la hausse fulgurante du crédit à la consommation, véritable oxygène de l'économie américaine, ne fait que dissimuler la cruelle réalité néolibérale : cela fait près de trente ans, aujourd'hui, que stagnent les salaires sous l'impulsion

d'une économie en pleine globalisation où les acquis sociaux se présentent comme autant d'obstacles à abattre.

Ce mouvement alimente une expansion sans précédent du secteur financier. Pour trouver des liquidités et saisir des opportunités profitables, on encourage un endettement aveugle, souvent chez des personnes carrément insolvables. Les acteurs financiers produisent alors des titres avec ces dettes qu'ils vendent et revendent sur les marchés dans l'espoir d'en tirer un profit, mais à quel risque? La folie d'une telle entreprise s'est, pour ainsi dire, dévoilée dans la crise financière qui secoue actuellement le monde.

Un cocktail explosif

En plein contexte d'envolée du marché de l'immobilier américain, quelques sociétés financières se surprennent de l'idée géniale qu'elles ont : il serait possible d'étendre le monde de l'endettement jusqu'aux couches les plus défavorisées de la population sans craindre que ces individus ne se retrouvent en défaut de paiement. La recette : fournissez du crédit aux plus démunis qu'on nomme NINJA (No Income, no Job, no Asset!), il leur sera possible de s'endetter pour acheter une maison sans risquer de faire faillite puisque le marché est en pleine expansion. Fournissez-leur du crédit (hypothèque) sur lequel ils et elles n'ont qu'à payer les intérêts puisqu'on sait qu'ils et elles ne pourront rembourser la maison qu'ils et elles devront inévitablement revendre.

Les banques qui ont octroyé ces prêts, conscientes de leur haut niveau de risque, s'empressent de les vendre sous la forme de titres

nommés subprimes. Ces derniers sont achetés par des trusts qui les mélangent à d'autres créances dans des instruments financiers complexes afin de répartir le risque. De là, on émet ce que l'on nomme du papier commercial adossé à un actif (PCAA) qu'on vend à différents investisseurs et investisseuses : fonds d'investissement (épargne des travailleurs le plus souvent), particuliers, banques, etc. Cette opération ici décrite peut se reproduire à l'infini de sorte que tous et toutes essaient de se refiler des titres dont ne sait jamais si le risque a été amorti. À ce propos, l'économiste en chef de la Banque nationale disait en août 2007 : « Le problème c'est que nous ne savons plus qui est propriétaire de quoi et donc qui est exposé à quel niveau de risque »². On pari alors que, lorsque le marché s'effondrera, la mauvaise créance ne nous échoira pas³.

Après le rêve, le cauchemar

Mais le marché s'est trouvé saturé et s'est effondré! On ne pouvait construire des maisons sans fin. Et, lorsqu'il y en a eu trop pour la demande, leur valeur s'est mise à chuter, entraînant conséquemment, l'effondrement de la valeur de l'ensemble des titres qui reposait sur ces subprimes (hypothèques à haut risque). Les ménages font faillite et les fonds de pensions se volatilisent, mais cette crise financière menace aujourd'hui de prendre la forme d'une violente crise économique.

Dans un climat de perte de confiance généralisée, le crédit à la consommation de même que les prêts pour l'investissement se sont resserrés. Il s'agit là des principaux vecteurs conduisant à une dépression économique. La baisse du pouvoir d'achat (resserrement du crédit à la consommation) signifie un ralentissement de la production qui, à son tour, implique des mises à pied ralentissant d'autant plus le pouvoir d'achat. Inversement, le

resserrement de l'investissement implique une stagnation de la production et, conséquemment, des pertes d'emploi affligeant le pouvoir d'achat et ainsi de suite... La boucle se boucle et menace de voir s'effondrer le système économique international (augmentation radicale du chômage et de l'inflation) dans des proportions qui défient celles de la crise de 1929.

Mettre un terme à la démesure

La finance tire les ficelles de ce théâtre où entrent en scène salarié-e-s endetté-e-s et investisseurs et investisseuses floué-e-s. Mais, dans son hérésie, la globalisation et son idéologie du laisser-faire menacent maintenant la stabilité de l'ordre économique mondial. Même les grandes organisations financières internationales, qui font des vertus autorégulatrices du libre marché leur cheval de bataille, s'en remettent maintenant aux mains des pouvoirs politiques pour les sauver de leur bêtise. La démesure doit pourtant cesser, mais ce n'est pas en renflouant les coffres des banques pour que tout puisse continuer comme avant, comme si rien ne s'était passé, qu'on y arrivera. Les financiers sont des pyromanes qui jouent avec des allumettes et les incendies ne s'arrêteront pas tant que cette classe de parasites existera.

1- Mascotto, Jacques. *Le monde enchaîné*, Nota bene, 1998, p. 196-206

2- Cité par Éric Pineault lors de sa conférence *Ubris et crédit* prononcée le 4 octobre 2007 – Chaire MCD

3- Cette démonstration des mécanismes de la « titrisation » provient également d'Éric Pineault, *Ibid*

LE DEVENIR FOU

de l'économie du savoir
Le système financier contre les universités et la liberté politique

par **Éric Martin**

*Doctorant en science politique,
Université d'Ottawa*

Au Québec, les cégeps et universités sont de plus en plus appelés à s'adapter à l'économie. Le mode de financement des institutions d'enseignement est en mutation: jadis financées en majeure partie par l'État, elles le seront de plus en plus au moyen de contributions étudiantes élevées et de fonds provenant des corporations. Ce changement suppose aussi une réorientation majeure de leur mission et de leur nature vers la formation technique de main d'oeuvre. Au final, c'est l'autonomie et la liberté des citoyens, des citoyennes et de toute la communauté politique qui se trouvent menacées.

La tension du projet initial

Avec la Révolution tranquille, le Québec s'est doté d'un réseau d'institutions d'enseignement post-secondaire, dans la foulée d'un projet politique plus large qui visait à créer un pôle économique, politique et culturel autonome vis-à-vis du capitalisme anglo-canadien. La constitution d'un capitalisme proprement francophone était l'objectif profond des gestionnaires issus des écoles d'administration qui ont piloté le projet de modernisation du Québec : c'est ce qu'on a appelé la création du « Québec inc. ». Malgré tout, le projet n'était pas réductible au seul développement économique. Il était aussi travaillé

par un projet d'auto-administration par lequel le Québec serait « maître chez lui ».

Les cégeps et universités sont ainsi le résultat d'un compromis entre deux idées : la nécessité de former de la main d'oeuvre compétente et le projet de doter les Québécois et Québécoises d'une culture générale commune qui leur permettent de participer pleinement aux affaires publiques.

Et un pôle triompha de l'autre

Cet alliage se fissure aujourd'hui, alors que la classe des technocrates se détourne des travailleurs et travailleuses pour se ranger auprès de la bourgeoisie capitaliste. Le nouveau programme est d'éliminer les concessions salariales et les programmes de services publics arrachés de chaude lutte par les luttes ouvrières du XXe siècle.

Il ne s'agit pas tant de détruire les universités et cégeps que de les détourner de leur mission de transmission de la culture. Sous l'égide de l'État-providence, ces institutions étaient déjà partiellement instrumentalisées pour des fins de développement économique. Il s'agit maintenant de parachever leur intégration dans la sphère des échanges en mettant l'accent sur la formation technique permettant de maximiser la création de valeur. Programmes courts, diplômes fast track et connaissances applicables rapidement; voici le fast food de la pensée. Cet abandon de la mission

culturelle et politique de l'éducation post-secondaire se fait au détriment des étudiants et étudiantes, mais aussi de toute la société. Tout le projet tient dans ces paroles de la ministre du Travail française : « Assez pensé! Travaillons maintenant! ».

L'éducation: une nouvelle victime du marché

Travailler sans penser, bien sûr, mais dans quel domaine? La production manufacturière se délocalise et quitte pour les pays du tiers monde, où l'on peut plus aisément exploiter la main d'oeuvre cheap labour. Les taux de profits baissent, les marchés sont saturés. Il faut étendre l'emprise du système financier jusqu'aux institutions qui étaient jusqu'ici restées en dehors du marché: faire de l'argent avec la santé, le vivant, l'éducation, les idées. Il s'agit maintenant de faire de l'argent avec la pensée et le savoir, avec le monopole de la connaissance technique, comme les brevets pharmaceutiques, par exemple: c'est tout le principe du capitalisme académique.

L'économie en vient ainsi à « avaler » les pans de l'existence qui lui échappaient encore, ce qui menace directement la reproduction de la vie et des conditions d'exercice de la liberté. Les institutions, qui étaient jadis des lieux où la société pouvait repenser ses orientations, deviennent de simples relais dans la chaîne de montage de la création de richesse. L'éducation, détournée de



sa mission fondamentale, devient un lieu pour organiser les esprits et le capital humain en fonction d'impératifs supérieurs de valorisation, sans que soit accordée trop d'importance à la formation d'individus autonomes et critiques.

Or, même Adam Smith, le père de l'économie politique libérale, savait que le fonctionnement du marché supposait un cadre légal et l'existence de lieux qui lui étaient extérieurs, comme l'école, pour que les citoyens et citoyennes qui entrent dans une démarche de contrat le fassent en toute connaissance de cause et en pleine possession de leurs moyens. Le projet de « l'économie du savoir » est au contraire de sacrifier la formation intellectuelle des personnes pour les intégrer directement à la structure économique de production d'informations rentabilisables dans le cadre du capitalisme cognitif. L'école devient alors un lieu de maximisation du retour sur investissement du « capital humain » d'un individu.

Le symptôme du sous-financement

Suivant le plan dressé dans les années 1950 par l'économiste Milton Friedman dans *Capitalism and freedom*, les gouvernements réduisent la part de leur financement des cégeps et universités. En Ontario, la part étudiante du financement universitaire est passée de 25% en 1988-89 à 45% en 2003-2004¹. Au Québec, qu'on somme de rattraper la « moyenne canadienne », la contribution gouvernementale est passée, en proportion des revenus, de 87 % en 1988 à 71 % en 2002. Quant à la part des étudiants et étudiantes, elle est passée de 5,4 % à 9,5 % dans la même période. En ce qui a trait aux autres sources de revenus telles que les investissements privés, elles ont augmenté de 7,5 % à 19,6 %. En 1988, pour chaque dollar fourni par les étudiants et étudiantes, l'État en investissait 16. En 2002 cette proportion n'était plus que de 7,5².

On assiste à un processus de substi-

tution des sources de financement menant d'un modèle à subvention directe de l'État (SDE) vers un régime à contribution étudiante élevée (RCÉÉ). Cela signifie des hausses de frais répétées pour les étudiants et étudiantes, et donc une privatisation croissante du financement, l'institution étant désormais financée par des particuliers (des « clients » (sic)), et des entreprises capitalistes, que ce soit directement ou indirectement, à travers la philanthropie. Déjà, le Québec a connu un dégel des frais de scolarité l'an dernier. Même durant le gel, les frais afférents n'avaient cessé d'augmenter.

Le plan parfait pour la privatisation

De plus, leur dépendance vis-à-vis du financement privé augmentant, les cégeps et universités sont obligées de faire la quête auprès de riches donateurs au moyen de fondations.

suite page 12

La suite!

C'est ainsi que l'Université d'Ottawa se retrouve avec un pavillon Paul Desmarais et une école de gestion « Ian Telfer », et ceci, malgré les problèmes d'indépendance et de liberté académique que cela peut soulever. Comment faire des sciences sociales ou de l'administration dans un espace qui devait être libre, mais qui porte plutôt le nom de requins de la finance, proches du pouvoir? Lorsque les compagnies vont jusqu'à jouer dans le curriculum et les cours dispensés, cela devient encore plus problématique.

Si les institutions d'enseignement post-secondaires sont ainsi de plus en plus dépendantes, c'est que l'État les finance de moins en moins, tout en leur demandant d'être compétitives et de participer à la compétition des économies nationales entre elles. Cela exige qu'elles soient de plus en plus des parcs d'attractions immobiliers mégalomanes et à la fine pointe, susceptibles d'attirer les « cerveaux du monde ». Elles se tournent alors vers les filières rentables du capitalisme immatériel : biopharmaceutique, technologie, ingénierie et... jeux vidéos. Seules les universités traditionnellement riches peuvent se permettre

d'entretenir des départements non-rentables de disciplines classiques. Les autres doivent choisir entre s'adapter ou disparaître dans un nuage de poussière.

Vers la guerre de tous contre tous?

Les ouvriers et ouvrières et la population étudiante du monde sont ainsi lancé-e-s les uns contre les autres par leurs élites gestionnaires, qui espèrent en tirer le maximum de valeur, mobilisant toutes les institutions possibles pour les convertir en machines de guerre générant du retour sur investissement. Cela se fait au seul bénéfice de l'overclass capitaliste mondiale.

La masse de la population est perdante : elle paie de plus en plus cher une éducation médiocre qui ne lui sert qu'à gagner sa vie contre quelque camarade asiatique qui lui, devra sans doute la perdre s'il ne parvient pas à être assez productif. Ridicule, puisque ces personnes travaillent souvent pour les mêmes corporations transnationales et rapportent tous deux aux mêmes actionnaires.

L'éducation de qualité qui leur est refusée trahit le mépris de ce système économique pour les person-

nes. En mettant les institutions au service de la production, il ne reproduit pas les conditions d'existence de l'autonomie et de la liberté politiques.

Cela laisse une masse de gens destinés à être ignares et enchaînés, à leur machine comme à leur ordinateur, c'est-à-dire aux deux bouts de la division internationale du travail, à subir un monde dont la direction leur échappe de plus en plus. Cela ne veut pas dire que les financiers soient libres. Ils ont beau s'emplier les poches, il faut tout de même les voir courir pour supplier le gouvernement américain de rescaper le système financier pour se rendre compte que nous sommes en face d'une machine emballée, d'un « devenir fou ». Reste à voir si le Québec saura résister lorsque placé devant le dilemme qui oppose la pensée, la générosité, la solidarité, le don et la gratuité à la barbarie de « l'économie du savoir ».

1- Source : Canadian Federation of Students (CFS-Ontario),

<http://www.cfsontario.ca/mysql/2006.12.07-Pre.Budget-Oral.Submission-Appx.4.pdf>

2- Voir : DE VILLENEUVE, Rémi, MARTIN, Eric, DAGENAIS, Daniel, FREITAG, Michel, GAGNÉ, Gilles, MASCOTTO, Jacques, PICHETTE, Jean, « La crise de l'université : entre sous-financement et financiarisation », <http://www.pressegauche.org/spip.php?article1954>; GAGNÉ, Gilles, « L'école au Québec », *ibid.*



LORSQUE L'INDIVIDU EST NOYÉ DANS LA LOGIQUE ÉCONOMIQUE

par **Julie Descheneaux**

étudiante à la maîtrise en science politique, Université Laval

Prix Pulitzer, Robert Putnam fait un tabac sur la scène internationale avec son concept de capital social. Trente ans après la conceptualisation du capital humain, l'économie cherche encore à étendre son interprétation du monde aux sociétés concrètes. Théorie controversée dans les tours universitaires, pour ne pas dire complètement balayée de la main, il reste que le capital social a de plus en plus d'échos chez les « grands » de ce monde, ceux qui ont, de toute évidence, le pouvoir d'influence.

La thèse du capital social

Concept utilisé à prime abord par Pierre Bourdieu¹, le capital social est un terme repris par quelques autres auteurs de la tradition anglo-saxonne. C'est toutefois Robert Putnam qui le propulse au niveau international en lui donnant la signification d'un concept qui calcule la « connexion » des individus d'une société où le « social » peut être circonscrit à l'aide d'indicateurs préétablis scientifiquement. Il établit quelques méthodes de bases, qui seront par ailleurs ultérieurement développées, et en arrive à la conclusion que les États-Unis vivent un bouleversement social profond qui met en danger l'association des individus / leur connexion / leur



engagement civique, en un mot : le capital social.

Une science « politique » controversée

Mais ce concept rend-t-il bien compte des phénomènes sociaux émergents en Amérique du Nord? Car pourquoi, sinon, la communauté universitaire le rejette-t-il du revers de la main? La réponse est que le capital social et le capital humain sont des thèses controversées et ce, surtout pour trois niveaux différents d'argumentation.

Le premier concerne la méthodologie : ces deux concepts sont réputés pour avoir « isolés une variable X insaisissable » (un trou noir si on veut) dans le domaine des sciences sociales. Isoler la variable du capital

social afin d'expliquer un phénomène singulier est une chose (on pourrait dire par exemple que se rendre à l'école augmente votre capital social puisqu'il augmente vos chances de réseautage). Le véritable problème réside toutefois dans le fait qu'il faut scientifiquement établir une règle de cohérence pour que le concept puisse servir à expliquer rigoureusement diverses situations. Le capital social devient un fourre-tout, un concept utilisé à toutes les sauces pour éviter d'aborder les problèmes sociaux de plein front. D'ailleurs, Sophie Ponthieux aborde cette question dans son livre « Le capital social » en dénonçant la surenchère à propos du concept qui devient utilisé n'importe comment, nous faisant croire que « la théorie avance,

[mais] justement parce qu'il n'y a pas de théorie et que l'objet peut alors être interprété dans de multiples cadres »².

Le deuxième niveau concerne davantage un questionnement d'ordre philosophique. Le capital social et le capital humain ne sont rien d'autre que des concepts à saveur économique accolés à ces variables « insaisissables ». Mais en définitive, tout est social et tout est humain ! C'est comme si on disait aujourd'hui qu'on allait expliquer les lois de la physique par les lois de l'économie. La question n'est pas de savoir si c'est possiblement réalisable (après tout, les sciences économiques sont des mathématiques); la question est plutôt de savoir si nous voulons « voir » le monde avec cette lunette. Pourquoi se percevoir comme le résultat de l'économie de marché? Ou pourquoi considérer celle-ci comme étant une loi de l'histoire? Ainsi, considérer l'économie de marché comme étant conforme aux exigences de la nature humaine, c'est inévitablement perdre tout pouvoir politique sur l'économie et plus fondamentalement, sur nos vies.

Finalement, le troisième niveau concerne les prescriptions politiques. Putnam et les autres scientifiques qui reprennent le capital social dans leurs recherches (et on pourrait élargir au capital humain) prônent des politiques sociales extrêmement conservatrices. Rappelons que Putnam et

Fukuyama sont connus pour leur participation à la Banque Mondiale et au Fond Monétaire International. En santé, où le discours sur le capital social est très répandu aux États-Unis, on détourne la question des inégalités sociales sur celle des inégalités du « capital social ». En fait, au lieu de prescrire des politiques publiques pour aider les moins nanti-e-s à mieux se loger et à manger, on parle du fait qu'améliorer les réseaux sociaux aide la santé publique! Mais le plus souvent, ce que l'on demande, c'est que la famille soutienne les malades, oubliant par le fait même que les politiques progressistes en santé ont été un gain important du mouvement féministe pour libérer les femmes de leur double-tâche (famille et travail). Il ne faut donc pas se surprendre que plusieurs contestent la validité de leurs démarches scientifiques, étant données les fins politiques qu'ils poursuivent³.

Quand l'économie devient le cœur des sciences

Le capital social participe d'une tendance à conceptualiser les phénomènes sociaux à partir d'une grille économique. L'économie, en effet, parce qu'elle se considère comme une science objective grâce à son calcul chiffré des corrélations causes-effets, s'immisce dans l'ensemble des disciplines des sciences sociales. Non sans conséquences. L'individu est noyé dans la logique économique, ne voyant

plus comment cette même logique participe, voire nourrit, l'ensemble des problèmes sociaux. À la création de l'État-nation, au tout début de la modernité, l'économie s'est détachée des pouvoirs publics pour jouer de ses propres lois. L'État, et a priori la collectivité, n'avait plus de pouvoir décisionnel sur les règles de son jeu. Si les réformes politiques de l'économie liées à l'État-providence ont offert un relatif temps de répit, le capitalisme avancé tend maintenant à globaliser son monopole sur toute l'existence humaine, et idéologiquement parlant, tend à se présenter comme LA science explicative du monde.

Face à cette situation, il devient de plus en plus nécessaire que les scientifiques d'aujourd'hui se positionnent sur les implications sociales de leurs recherches. Mais parions que ce sera aux citoyens et citoyennes du monde de rejeter les valeurs économicistes pour faire comprendre à la communauté scientifique que l'amour, la solidarité et la justice ne sont pas des affaires de comptables.

1- Sociologue français qui développe une conceptualisation de la société et de l'individu à saveur post-marxiste.

2- Ponthieux, *Le capital social*, collection Repères, La Découverte, Paris, 2006, page 75. Vous pouvez par ailleurs consulter le livre pour avoir une fine analyse des multiples problèmes d'incohérences statistiques et analytiques dans le calcul de Putnam, de Fukuyama et de Coleman (le précurseur).

3- C'est d'ailleurs ce que Ponthieux laisse sous-entendre dans son livre cité ci-dessus.





Quebec inc.

DES VOILEURS BIEN DE CHEZ NOUS

DERNIER ACTE D'UN MARIAGE FORCÉ

par **Véronique de Broin**
étudiante en Histoire, UQAM

« Réingénierie » : Expression fétiche du Parti Libéral du Québec, elle doit son origine aux firmes de management étatsuniennes, qui l'élaborent au cours de la décennie 90. Face à la globalisation des marchés, l'entreprise doit adapter son management afin de rivaliser efficacement avec les pays dits « émergents ». La réingénierie se pose alors comme la recette visant à imposer un libéralisme plus orthodoxe que jamais au nouvel ordre mondial. Son application ne se fait pas sans heurts. Voyons les dommages causés par une vision si peu reluisante lorsqu'appliquée à l'État québécois...

Réingénierie, *made in* Quebec

Dès son arrivée au pouvoir, en avril 2003, le gouvernement Charest s'empresse de lancer son projet de réingénierie de l'État. La référence claire faite au secteur privé traduit bien sa volonté de respecter à la lettre l'agenda dicté par les lobbys financiers. Appliquée à l'État, la réingénierie consiste à réduire le champ d'action gouvernementale, particulièrement au niveau de l'intervention et de la législation sociale. Laissons à Monique Jérôme-Forget, présidente du Conseil du Trésor, le soin de nous expliquer les préceptes essentiels de cette « nouvelle » gestion gouvernementale¹ :

1- Favoriser l'initiative et la réussite individuelles en recourant à l'entreprise privée, au partenariat

public-privé, à des agences spéciales et à la sous-traitance pour toutes les activités et programmes qui n'entrent pas dans le cadre des missions essentielles de l'État.

2- Améliorer la prestation des services au moindre coût chaque jour en fusionnant des organismes et en faisant appel aux nouvelles technologies.

3- Rationaliser les programmes sociaux par des mesures permettant aux citoyens de retrouver le goût de l'initiative individuelle.

4- Assurer la sécurité, l'ordre public et le respect de la propriété privée afin de protéger les acquis des individus et de l'entreprise privée

Ce programme politique rompt radicalement avec l'État social québécois et marque l'aboutissement du néolibéralisme qui, depuis quinze ans, affame peu à peu la société québécoise. Rappelons-nous les trois principales étapes de ce virage à droite. Tout d'abord, Robert Bourassa se plie au chantage des ténors de la haute-finance et donne son appui au projet de libre-échange. L'ALÉNA, dont le principal objectif vise la « diminution de l'implication de l'État dans la prestation des services publics² », entre en vigueur en 1994. Puis, la « lutte » au déficit zéro, piloté par Bouchard en 1996 ouvre habilement la voie au désengagement de l'État dans la santé, l'éducation et la sécurité du revenu. Bilan: les services publics sont charcutés de 4 milliards \$. Vient ensuite le projet de dérèglementation manœuvré par

Landry, qui permet à l'État, grâce à la mise sur pied du Secrétariat à l'allègement réglementaire, d'« éliminer tous ces irritants[...] qui nuisent à la compétitivité et donc aux profits des entreprises³ ». Le Québec, en rationalisant ses dépenses et en éliminant ses normes environnementales et sociales, semble avoir définitivement réglé ses pendules à l'heure de la globalisation. Mais voilà que la liberté de marché n'est pas assez totale aux yeux de la haute-finance. Certains secteurs - ô combien lucratifs - demeurent aux mains de l'État. L'éducation, la santé, l'eau, les infrastructures publiques... Tant de services qui se trouvent, depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, dans la mire et l'agenda des puissants de ce monde. Jean Charest se présente alors comme l'homme tout indiqué afin de poser l'ultime clou au cercueil de l'État-providence.

Le privé, accueilli à bras ouverts

La « nécessaire » réduction de la taille de l'État justifie un recours systématique au privé. Cette alliance entre l'État et l'entreprise prend la forme de contrats en sous-traitance ainsi que celle des désormais célèbres PPP (partenariats public-privé). La loi 31, adoptée sous le bâillon en décembre 2003, « assouplit les conditions contenues dans l'article 45 du Code du travail du Québec, permettant ainsi de recourir plus facilement à la sous-traitance⁴ ». Cette loi rend la sous-traitance plus alléchante pour le secteur privé puisqu'elle annule l'accréditation syndicale et la con-

vention collective en cas de transfert d'activités. Pour des milliers de travailleurs et travailleuses, elle est synonyme d'une réduction majeure de leurs conditions de travail ou alors de pertes d'emploi pures et simples.

La participation du secteur privé aux affaires publiques n'est pas récente au Québec. Elle a toujours existé. Ce qui est nouveau, c'est la systématisation du recours au privé par le biais de deux lois (61 et 62) sur les partenariats public-privé (PPP). Dans un PPP, le gouvernement confie à une firme privée la conception, la réalisation ou l'exploitation d'un ouvrage ou d'un service public sur une période allant de 25 à 99 ans. Pour citer quelques exemples de partenariats en cours, mentionnons les projets des autoroutes 25 et 30, des haltes-routières, du CHUM et de la nouvelle salle de l'OSM. Ce nouveau type de contrat est présenté comme une aubaine en or pour les citoyens et les citoyennes. L'expérience des firmes privées, les économies réalisées grâce à la concurrence lors des appels d'offres et le partage des risques sont les principaux arguments mis de l'avant.

Une solution qui est plutôt le problème

Or, tous les calculs rigoureux démontrent qu'aucune économie n'est faite lors d'un PPP. L'entreprise privée inclut et surestime déjà le risque dans sa soumission. Ainsi, l'État doit payer pour un risque anticipé, même si celui-ci ne se concrétise pas. En cas de mauvaise gestion par l'entreprise, l'État ne peut se permettre les coûts d'une résiliation de contrat. Il va payer pour les pots cassés pendant que son partenaire fautif engrangera les profits. Au Royaume-Uni, pays instigateur et champion en matière de PPP, les dossiers d'affaires de 11 hôpitaux ont été analysés «pour constater qu'entre la première et la troisième version des projets, la facture avait grimpé de 33% à 229%. Chaque fois, le gouvernement a dû assumer la note⁵ ». Une autre étude démontre que les PPP anglais ont entraîné des coûts additionnels de construction allant de 18% à 60% et que la dette nationale due à ces partenariats est évaluée à 82 milliards\$⁶. De quoi se questionner sur les soi-disant bienfaits des PPP.

Si, dans le passé, le Québec s'est doté d'infrastructures et de services

publics, c'est suite à un constat indéniable. Il est dangereux de remettre la santé et la sécurité des citoyens et des citoyennes entre les mains avides et cupides de l'entreprise privée. Rappelons-nous seulement de la qualité de l'eau au temps du réseau d'aqueduc privé, marquée par la contamination et la distribution discontinue. Le souci du bien public ne sera jamais partagé par des firmes dont le seul intérêt est la rentabilité de leurs opérations. Il est aberrant de constater que le présent gouvernement, au nom du progrès et de la « modernisation », nous mène droit vers un obscène retour au laissez-faire.

1- Jacques B. Gélinas, «Réingénierie», dans *Dictionnaire critique de la globalisation*, Les Éditions Écosociété, Montréal, 2008, p.248

2- Gaétan Breton, *Tout doit disparaître, Partenariats public-privé et liquidation des services publics*, Lux Éditeur, Montréal, 2005, p.10

3- Jacques B. Gélinas, *Le virage à droite des élites politiques québécoises*, Les Éditions Écosociété, Montréal, 2003, p.87

4- Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, *La sous-traitance au Québec, une étude empirique sur l'entretien hivernal des routes au Québec*, Denis Gendron, septembre 2004, p.3

5- Jacques B. Gélinas, «Partenariats public-privé», dans *Dictionnaire critique de la globalisation*, Les Éditions Écosociété, Montréal, 2008, p.236

6 - Gaétan Breton, *Ibid*, p. 63



Crise des finances publiques **MYTHES ET RÉALITÉS**

par **Philippe Hurteau**
*chercheur à l'Institut de
recherches et d'informations
socio-économiques (IRIS)*

Le Québec est-il financièrement dans le rouge ? À écouter les ténors du néolibéralisme, les finances de l'État seraient dans une situation de crise perpétuelle et rien ni personne ne pourrait y changer quoi que ce soit. Les finances du Québec ne permettraient plus de soutenir les différentes dépenses de l'État, ce qui obligerait le gouvernement à se retirer du financement des programmes sociaux et à privatiser les institutions publiques. Coupures budgétaires, sous-financement et privatisation, tel est le lot des services publics aujourd'hui. Les exemples sont légions, mais au lieu de s'attarder sur des cas précis de sous-financement de services publics, il est plus pertinent de s'attarder aux conditions qui le rendent possible.

Évaluation de la santé financière de l'État

La question mérite d'être posée clairement : la situation budgétaire de l'État québécois s'est-elle détériorée ces dernières années? Contrairement à ce qui pourrait paraître évident, les éléments qui régissent la santé financière du gouvernement se sont améliorés depuis dix ans. D'abord, on constate que les revenus étatiques ont augmenté plus rapidement que les dépenses. Entre 1997-1998 et 2007-2008, les revenus de l'État ont augmenté de 46,2 % contre une croissance de 39 % pour les dépenses¹. Loin d'être dans une situation financière de



plus en plus serrée, le gouvernement jouit plutôt d'une amélioration de la balance entre ses entrées de fonds et les charges qu'il doit assumer. Il faut également comprendre que cet accroissement des revenus de l'État ne se réalise pas dans le vide ou dans l'absolu, mais il est en lien avec la situation économique réelle du Québec. Les revenus disponibles pour le financement des programmes publics se sont accrus en raison de l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) général. L'équation est assez simple à comprendre : plus le PIB augmente, plus l'assiette fiscale s'accroît. Ainsi, pour la période 1997-1998/2007-2008, on enregistre une élévation du PIB de 50%, ce qui rendit possible l'augmentation des entrées de fonds dans les coffres de l'État.

Un autre facteur peut servir d'indicateur pertinent afin d'évaluer les fluctuations de la santé financière du Québec. En regardant l'évolution du poids de la dette dans les finances publiques, il est possible d'estimer si cette dernière occupe une place de plus en plus grande dans le budget total du gouvernement, venant ainsi gruger sur la marge de manœuvre générale des instances publiques. Contrairement à ce qui est véhiculé par les économistes du gouvernement et du patronat, la dette publique québécoise n'est pas un fardeau financier de plus en plus lourd à porter, bien au contraire. D'abord en ce qui a trait à la place de la dette dans l'économie générale du Québec, donc par rapport à l'économie qui doit supporter cette dette, on constate qu'elle occupe une part toujours

plus petite d'année en année. Si en 1997-1998 la dette québécoise représentait 52,2 % du PIB, aujourd'hui elle n'en représente plus que 41,7 %². C'est donc dire que la capacité de la collectivité québécoise à prendre en charge ses emprunts augmente plus rapidement que son niveau d'endettement. Autre aspect intéressant, en 1997-1998, le coût de l'entretien de la dette, donc le coût associé au paiement des intérêts sur les emprunts, représentait 16,8 % de l'ensemble du budget annuel de l'État québécois. Cette part est descendue à 11,9 % dix ans plus tard.

Il s'agit encore ici d'une subvention déguisée aux mieux nanti-e-s, car ces derniers épargneront 18 fois plus en cotisation fiscale que le reste de la population

De tout ce qui a été dit jusqu'à présent, un constat général doit se dégager : il est faux de prétendre que la situation financière du gouvernement s'est détériorée depuis dix ans, tout comme il est faux de prétendre que ce dernier n'a plus les moyens de financer les missions sociales de l'État. Par contre, un fait vient nuire réellement à l'accomplissement de ce financement : les baisses d'impôt aux plus fortuné-e-s.

Les pertes volontaires des revenus de l'État

Si l'évolution de la situation économique québécoise ne peut venir expliquer la précarité des finances publiques, il faut bien chercher la réponse ailleurs, soit à l'étude des politiques fiscales des gouvernements qui se sont succédés ces dernières années. Sans dresser un portrait complet des baisses d'impôt consenties par le gouvernement provincial, on arrive tout de même assez rapidement à des montants astronomiques. Le Parti Québécois, entre 2000 et 2003, a donné aux contribuables de généreuses baisses d'impôt de

l'ordre de 6,7 MM\$. Ce montant n'est donc plus disponible pour le financement des programmes sociaux, ce qui « oblige » le gouvernement à couper dans ses dépenses afin de maintenir l'équilibre budgétaire ; tout en redistribuant ces baisses d'impôt de manière inégale dans la population — les plus riches ayant droit à une économie fiscale plus généreuse dans un ratio de 6 contre 1 par rapport au citoyen moyen et à la citoyenne moyenne. Le Parti libéral n'est bien entendu pas en reste, lui qui consenti des baisses d'impôt de l'ordre de 2,2 MM\$

entre 2004 et 2008. Il s'agit encore ici d'une subvention déguisée aux mieux nanti-e-s, car ces derniers et dernières épargneront 18 fois plus en cotisation fiscale que le reste de la population³. Ces deux cas révèlent très bien une situation qui au final mine grandement la capacité de l'État québécois à remplir sa mission : les différents gouvernements qui se sont succédés à Québec depuis l'an 2000 ont systématiquement préféré mettre en place des politiques fiscales favorables aux plus fortuné-e-s plutôt que d'investir dans les programmes sociaux.

Il y aurait ici encore beaucoup de choses à dire. Une chose paraît cependant essentielle à décrire: la crise des finances publiques n'est pas un fait économique, mais une création des choix politiques passés et présents. Lorsque le « Québec Inc » s'est mis en tête d'atteindre le déficit zéro, il entraîna le reste de la population dans un engrenage sans fin de coupures et de restrictions budgétaires. En période de

prospérité, les surplus budgétaires doivent être retournés aux citoyens et aux citoyennes, sous forme de baisses d'impôt, pour favoriser une gestion rigoureuse des finances publiques, quitte à maintenir un état de précarité budgétaire artificiel. Ce plan atteint toutefois sa limite en période de récession ou de ralentissement économique, période que nous traversons actuellement, puisque l'équilibre budgétaire ne peut être maintenu qu'à l'aide de nouvelles coupures sociales. En diminuant volontairement la marge de manœuvre du gouvernement, les politiciens et politiciennes responsables des baisses d'impôt ont enlevé à l'État tout moyen d'intervention sur l'économie dans son ensemble, laissant la voie libre au marché comme unique instance de régulation sociale.

1- Données en provenance du sommaire des opérations budgétaires et financières consolidées des budgets du Québec de 1997-1998 à 2007-2008.

2- Budget du Québec 2007-2008, Plan budgétaire, Ministère des Finances du Québec, p. E. 6.

3- Ibid, p. F. 10.



NOUVELLE ÉTAPE DU SACCAGE DE L'ÉDUCATION

par **David Clément**

*étudiant en Sciences sociales,
Université du Québec en Outaouais*

La crise économique et académique que connaît l'UQAM, depuis maintenant plus d'une année, a fortement fait réagir l'ensemble des tendances idéologiques en ce qui a trait à la gouvernance des universités. En effet, tous et toutes affirment que la gouvernance au sein des universités, et on pourrait dire des cégeps, est déficiente et que cette situation a été un des facteurs principaux de la dérape « uqamienne ». Depuis, la droite québécoise s'est mise au travail afin de manipuler cette situation en sa faveur, principalement avec le Rapport Toulouse, qui propose une profonde réforme des instances de gouvernance au sein des universités québécoises. C'est d'ailleurs en se basant sur les résultats et recommandations de ce rapport que la ministre de l'Éducation s'apprête à déposer un projet de Loi afin de modifier la gouvernance au sein des universités québécoises, ce à quoi les administrations des composantes des Universités du Québec (UQ) ajoutent un point, la destruction de l'UQ!

Les aboutissants du Rapport Toulouse

Le Rapport du groupe de travail sur la gouvernance des universités québécoises, aussi appelé Rapport Toulouse, a eu un impact majeur sur la remise en question des modes de

gouvernances au sein des universités. En effet, la plupart des conseils d'administration (C.A.) des universités québécoises semblent d'ailleurs avoir pris position en faveur des recommandations du Rapport Toulouse, qui se résume par l'octroi d'une majorité des sièges des C.A. à des membres externes qui, selon le rapport, seraient plus indépendantes et indépendants dans leurs décisions que les membres internes, soit ceux et celles en provenance de la communauté universitaire et collégiale. Pourtant, que ce soit dans le projet immobilier de l'UQAM ou dans l'attribution douteuse du contrat des services alimentaires de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), la seule opposition à de tels projets provenait des « membres internes », c'est-à-dire ceux et celles nommés par les différentes organisations syndicales d'employés et d'étudiants et d'étudiantes. Ces membres internes ne cachaient aucunement leurs intérêts: celui de défendre l'autonomie, la qualité et la mission de leur université! Alors, quoi de plus farfelu et mensonger que de chanter les louanges d'impartialité et de transparence propre aux « membres externes », qui se traduisent plus

souvent qu'autrement par l'ignorance des dossiers et l'incompréhension de la mission universitaire.

Ce constat étant accablant, le rapport recommande aussi de ne plus accepter d'observateurs et d'observatrices au sein des instances décisionnelles, ce qui vient épurer encore plus la présence d'étudiantes et d'étudiants, de chargé-e-s de cours, de professeur-e-s et de personnel de soutien au sein des conseils d'administration universitaires.

Le projet de Loi qui sera déposé cet automne sera très certainement calqué sur les recommandations du



Rapport Toulouse et il semble être bien accueilli par les différents conseils d'administration des universités, qui y voient nécessairement une forme de légitimité à la transformation marchande qu'ils effectuent localement depuis déjà plusieurs années. En excluant les membres dits « académiques » des C.A., il est certain que la multiplication des sources de revenus privées ou internes, au mépris des projets académiques et de l'accessibilité financière, sera plus facilement acceptée par les instances de gouvernance privatisées.

Parallèlement, cette vision « éconocratique » de la gouvernance universitaire constituera un contrôle direct du secteur privé sur les décisions économiques et académiques des universités. De plus, considérant que les membres socio-économiques siégeant au sein des UQ sont nommé-e-s directement par le parti politique formant le gouvernement du Québec, cette réforme se résultera par un contrôle politique des C.A. universitaires par le gouvernement au pouvoir.

Ironiquement, le Rapport Toulouse et les administrations universitaires se targuent de vouloir obtenir plus d'autonomie face au gouvernement et à l'assemblée des gouverneurs de l'UQ, et pour ce faire il semble bien que la solution sera de laisser au gouvernement le choix des personnes qui formeront la majorité au sein des C.A. des universités!

Finalement, en considérant que le Rapport Toulouse propose d'accorder une majorité de sièges aux membres socio-économiques dans les C.A., mais sans pour autant en augmenter le nombre de membres, la logique impose que ce seront les membres de la communauté universitaire qui devront céder leur siège à des gestionnaires d'entreprises de la région et autres acteurs et actrices du marché économique.

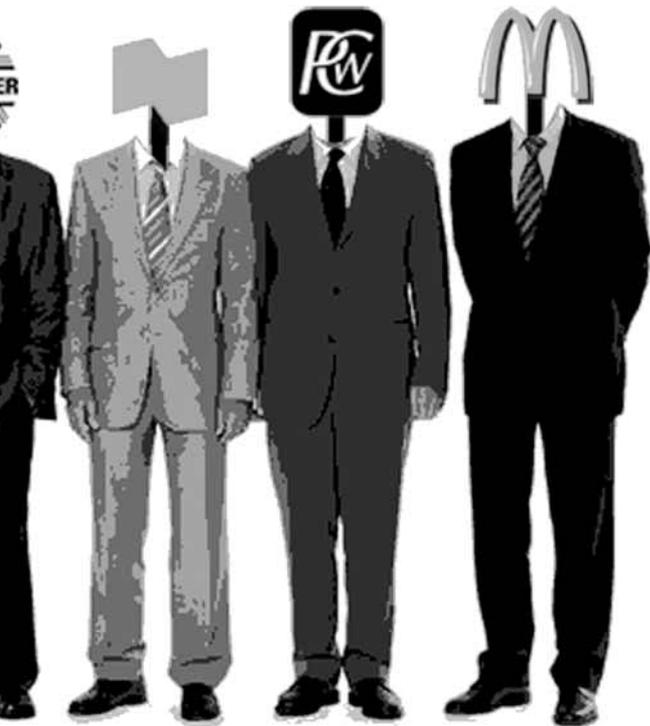
Le cas de l'Université du Québec

Bien que l'ensemble des universités au Québec soit visé par la réforme de la ministre, les composantes de l'UQ pourraient voir leur gouvernance être remodelée profondément. Comme le présentait l'article du Devoir par Clairandree Cauchy daté du 26 septembre dernier, les dirigeantes et dirigeants des composantes de l'Université du Québec, principalement l'UQAM, demandent à la ministre de l'Éducation de modifier, dans son processus de réforme, la Loi sur l'Université du Québec, afin d'abolir l'assemblée des gouverneurs. Cette revendication émanant des C.A. des différentes composantes des UQ peut sembler anodine, mais en vrai, celle-ci ne demande rien de moins que la destruction

de l'Université du Québec telle qu'on la connaît. Bien que la décentralisation des pouvoirs décisionnels soit habituellement de bonne augure d'un point de vue démocratique, celle proposée par certaines composantes des UQ à la ministre de l'Éducation n'a pour effet direct que la privatisation pure et simple de la gouvernance des composantes de l'UQ et des autres universités québécoises. C'est donc dire que ce n'est pas seulement la gouvernance locale qui est remise en question, mais bien le lien direct avec l'Université du Québec et ses instances de gouvernance.

Le combat contre la privatisation continue!

Les enjeux liés à la réforme de la gouvernance au sein des universités sont majeurs. Il est ici question d'une décision qui détruira un des derniers vestiges de la Révolution tranquille, c'est-à-dire l'Université du Québec. Ce combat contre la gouvernance privée relève d'une importance capitale, car sinon les universités publiques seront entièrement et directement au service des intérêts privés et la mission, ainsi que les valeurs fondatrices de l'UQ, ne seront qu'un souvenir. Les prochains mois seront le terrain d'une transformation majeure et historique de la gouvernance des universités, et possiblement des cégeps dans un proche avenir. Pour sûr, ce n'est pas une négociation entre lobbyistes qui pourra enrayer cette réforme antidémocratique, mais bien le pouvoir de la rue! La seule solution à long terme, démocratique ainsi que viable économiquement et académiquement pour les établissements d'éducation postsecondaire, c'est leur autogestion par les membres internes de la communauté qui y vivent, travaillent et étudient quotidiennement!



INTRUSION MÉFASTE DANS NOS INSTITUTIONS

par **Vélik Dubeau**
étudiant en sciences humaines,
Cégep de Rosemont

Les conséquences du désengagement de l'État, depuis la fin des années 70, caractérisé par des coupures massives en santé et en éducation par exemple, ont forcé le pas vers les initiatives privées et les compétitions interinstitutionnelles. En effet, en ayant moins de subventions, les institutions publiques ont été contraintes de se tourner, entre autre, vers les entreprises et les fondations privées. La collaboration étroite avec le secteur privé amène donc de nouveaux acteurs et de nouvelles actrices sociales au sein des conseils d'administration, pratiquant une nouvelle gestion axée vers la commercialisation et le marketing. Paradoxalement, c'est aussi la misère qui continue de s'accroître pour la majorité de la population. En éducation, nous l'avons dit, ce sont les fondations privées qui apparaissent comme une composante d'un nouveau mode de financement voué à la promotion de l'excellence, de l'engagement « social » et à la modernisation des moyens techniques. Le texte qui suit se veut une analyse critique de ce nouvel ordre.

Qui siège sur les conseils d'administration

Pour commencer, deux éléments distinguent la fondation privée d'une fondation publique, soit la source de financement et les liens de

Répartition du nombre d'individus siégeant sur le conseil d'administration d'une fondation privée selon l'institution postsecondaire. (Liste non exhaustive)

Nom de la fondation	Privé	Public
Fondation du Cégep de Sherbrooke (06-07) *	8	8
Fondation du Collège de Maisonneuve **	10	6
Fondation du Cégep de Matane (06-07) *	6	3
Fondation de l'UQAM **	12	9
Fondation du Collège de Lionel-Groulx **	16	6
Fondation de l'UQO (07-08) *	12	3
Fondation de l'Université Laval (06-07) *	10	7
Fondation du Cégep de Saint-Jérôme **	8	5

* Selon le rapport financier de l'année correspondante - voir site internet des fondations
** en date du 21 septembre 2008 selon le site internet de l'institution

dépendance entre les membres. Dans les cas concernant les cégeps et les universités, on parle généralement de fondations privées parce que la source de financement de ces fondations provient à plus de 50% d'entreprises privées et que les membres ont un lien de dépendance, c'est-à-dire une opération conclue entre des parties ayant une relation particulière [...] qui pourrait rendre le prix de l'opération non caractéristique du marché¹.

Ainsi, lorsque les entreprises donnent de l'argent, ce n'est pas sans intérêt! Leurs "dons" sont plutôt vus comme des investissements visant à mieux imposer leur agenda, que ce soit au niveau politique, économique ou social. Donc, il n'est pas surprenant que ces entreprises privées siègent souvent dans les conseils d'administration des

cégeps et universités. Par exemple, le rapport annuel 2006-2007 de la Fondation Cégep de Sherbrooke démontrait que 66% des dons provenaient d'entreprises. De plus, la Caisse Desjardins de Sherbrooke-Est, l'un des plus importants donateurs avec 250 000\$ de dons depuis les cinq dernières années, occupe un poste sur l'exécutif du conseil d'administration de la Fondation². D'autre part, en mai dernier, le Cégep proposait à la Caisse un partenariat pour un projet visant à doter le parc Sylvie-Daigle d'une galerie de presse et de deux loges corporatives³. Voici quelques faits saillants caractéristiques du phénomène:

Octobre 2006 - la RBC Banque Royale décerne un don de 1 M\$ à l'Université Laval qui servira entre autre à créer la Chaire RBC en inno-

vations financières de la Faculté des sciences de l'administration⁴.

Mars 2006 - la Fondation du Cégep de Matane recevra 1 M\$ sous forme de programme de bourses d'études par Ubisoft pour l'implantation de programmes liés aux jeux vidéos⁵.

Septembre 2003 - Le premier ministre du Québec, Jean Charest, se réjouit de la contribution du milieu des affaires dans le financement du nouveau complexe des sciences à l'Université Concordia construit sur un territoire historiquement mohawk. Un événement qu'il aimerait « bien pouvoir répéter le plus souvent possible dans les années à venir »⁶.

Décembre 2002 - La Fondation de l'Hôpital de Maisonneuve-Rosemont lance sa campagne de financement. La publicité montre le chef de la direction de Bombardier, Laurent Beaudoin, André Desmarais, président et co-PDG de Power Corporation et Pierre Lessard, président et chef de la direction de Métro inc., supportant des malades de l'hôpital à bout de bras symbolisant leur engagement « social » dans la santé⁷.

Mars 1999- La Fondation du Collège de Maisonneuve reçoit un montant de 10 000\$ ce qui conclut la promesse de dons de 25 000\$ de la Fondation philanthropique de la pétrolière Impériale. L'argent est destiné entre autre à la création d'un Bureau de jeunes entrepreneurs⁸.

Le rôle des fondations privées

L'excellence, l'engagement « social » et la modernisation des moyens techniques que vantent les

fondations ne servent que les illusions du marketing et du commerce. Les visées universelles sont en effet mises de côté et ciblées pour satisfaire l'égoïsme néolibéral. Les consé-

C'est donc notre dépendance vis à vis du milieu des affaires qui augmente et notre capacité d'agir sur les structures qui est nié par la bourgeoisie, propriétaire des moyens de production.

quences sont multiples, dont la plus néfaste est l'hégémonie accrue du secteur de la finance et de la big business sur nos institutions d'enseignement. Un pas de plus dans le sabotage des cégeps et universités qui, au moment de leur création, avaient pour mission la transmission de connaissances visant, au-delà des seules compétences techniques, à former des citoyens et des citoyennes autonomes et critiques.

À propos de ce phénomène, il est également à noter qu'entre 2000 et 2005, selon une étude de Statistique Canada, le don moyen a augmenté de 120 à 176 dollars et ce à cause des entreprises qui s'investissent plus dans le marché philanthropique. De plus, en donnant à un organisme de charité, les personnes bénéficient de bonnes exemptions d'impôts. En 2002, le gouvernement fédéral décide de baisser de 50% à 25% le taux normal d'imposition en gain sur le capital pour les fondations. C'est alors la débandade, les campagnes de financement se multiplient et les entreprises font le plein de capital de sympathie qui a pour but de voiler l'exploitation que subissent les travailleurs et travailleuses et de faire en sorte que lorsqu'il faudra se serrer la ceinture, la populace se rangera derrière les compagnies et l'on sera censé apprécier se faire organiser⁹.

En somme c'est la liberté de tous et toutes qui est atteinte par ces nouvelles règles du jeu et les donateurs et donatrices ont tendance à prendre de plus en plus de place dans la direction des investissements. C'est

donc notre dépendance vis à vis du milieu des affaires qui augmente et notre capacité d'agir sur les structures qui est nié par la bourgeoisie, propriétaire des moyens de production. Bref, c'est le néolibéralisme, le désengagement de l'État et la philanthropie capitaliste qui caractérisent ce phénomène, et nous, nous sommes réduits à de simples sujets faisant partie d'une populace salariée bonne à consommer.

1- MÉNARD, Louis, *Dictionnaire de comptabilité et de la gestion financière*, Montréal, Institut Canadien des Comptables Agréés, 2004, p.790-791

2 http://cegepshebrooke.qc.ca/officiel/files/ssparagraph/f296073122/rapport_activitefondation.pdf

3- S.LAJOIE, « Le Cégep de Sherbrooke courtise Desjardins », *La Tribune*, 16 mai 2008, p.39

4 <http://www.ful.ulaval.ca/fondation/RapportAnnuel2006-2007web.pdf>

5- H. MICHAUD, « Bourses d'Ubisoft », *Le Soleil*, 10 mars 2006, p.A13.

6- M.A. CHOUINARD et C.TOUZIN, « Inauguration du nouveau complexe des sciences financé par des contributions privées », *Le Devoir*, 23 septembre 2003, p.A5

7- D. STANTON et D. CHRÉTIEN, « Les nouveaux mécènes », *L'Actualité*, 1 décembre 2002, p.30.

8- D. LAVOIE, « Têtes d'affiche », *La Presse*, 17 mars 1996, p.A6.

9- F. VAILLES, « La philanthropie est une bonne façon de se bâtir un capital de sympathie », *Les Affaires*, 26 octobre 1996, p. 26.



IRIS

Institut de recherche et d'informations socio-économiques

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- Les Québécoises ont-elles accès à l'avortement?
- Logement: d'une crise à l'autre
- La « crise » des finances publiques
- Le privé en santé

Toutes nos notes et rapports de recherche sont disponibles pour être téléchargés sur notre site internet www.iris-recherche-qc.ca

COMMENT PARTICIPER À L'IRIS

En devenant membre de l'IRIS, vous appuyez la recherche indépendante. En plus d'être invité aux assemblées annuelles, vous recevez les études et brochures de l'IRIS.

Membership individuel

Membre	60\$ par année
Étudiant·e et à faible revenu	20\$ par année
Mécène	240\$ par année

DEVENIR MEMBRE DE L'IRIS

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Province

Code postal

Courriel

Type de membre

- Membre (60\$)
- Étudiant·e/faible revenu (20\$)
- Mécène (240\$)

Mission

L'IRIS, un institut de recherche sans but lucratif, indépendant et progressiste, a été fondé en 2000. Sa mission est double. D'une part, l'institut produit des recherches, des brochures et des notes socio-économiques sur les grands enjeux de l'heure (fiscalité, pauvreté, éducation, mondialisation, privatisations, etc.) afin d'offrir un contre-discours à la perspective néolibérale. D'autre part, les chercheurs de l'IRIS offrent leurs services aux groupes communautaires, groupes écologistes et syndicats pour des projets de recherche spécifiques ou pour la rédaction de mémoires.

Les études et autres documents de l'IRIS sont largement diffusés et accessibles gratuitement sur notre site Web, l'objectif étant de les rendre accessibles au plus grand nombre possible. Dans le même souci de faire connaître leurs recherches, les chercheurs de l'IRIS sont disponibles pour donner des conférences et animer des ateliers.

Faites-nous parvenir ce formulaire d'abonnement, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'IRIS à l'adresse suivante ou consultez notre site Internet pour vous inscrire en ligne. www.iris-recherche.qc.ca

Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS)

1710, Beaudry, bureau 2.0
Montréal (Québec) H2L 3E7

Pour nous contacter par courriel, écrivez-nous à secretariat@iris-recherche.qc.ca
514.789.2409

LE QUÉBEC COIBAYÉ

Guillaume Hébert
Jean-François Landry
*Chercheurs à l'Institut de
recherche et d'informations
socio-économiques (IRIS)*

L'année 2008 marque une relance du débat sur la pérennité du système de santé québécois. Cette fois, c'est le dépôt du rapport de la Commission Castonguay qui lance le bal. La commission avait été mise sur pied à la demande de la Ministre des finances du Québec, Monique Jérôme-Forget, pour se pencher sur le financement du système de santé.

Suite à la publication du rapport, les réactions politiques immédiates et opposées ont laissé croire à plusieurs observateurs qu'on en tableterait vite les conclusions, telles que: l'instauration d'une franchise pour l'accès aux soins ou le décloisonnement de la pratique médicale, c'est-à-dire la possibilité pour les médecins de pratiquer à la fois dans le secteur public et le secteur privé. Cette interprétation minimise pourtant la portée du rapport et le contexte dans lequel il s'inscrit. Ainsi, les commissaires indiquent bien que : « Dans le cadre du contrat social qu'il propose, le groupe de travail identifie ainsi des changements qui s'inscrivent, sur le plan des principes, dans la continuité d'efforts déjà entrepris et de virages déjà engagés. [...] Le groupe de travail recommande qu'elles (les transformations) soient mises en œuvre de façon ordonnée et progressive, en retenant à cette fin un horizon de cinq à sept ans »¹.



Santé inc. - la brèche québécoise

Il faut donc comprendre que les réformes vers une plus grande place au privé sont déjà amorcées et que rien n'indique qu'une volonté politique viendra freiner l'ardeur de ses partisans et partisanes, bien au contraire. À ce propos, il est inquiétant de constater que le Québec est actuellement perçu comme un laboratoire pour l'ouverture au privé dans le système de santé canadien.

Avant le rapport Castonguay, la brèche avait été ouverte par la loi 33, adoptée suite au jugement Chaoulli², qui permettait à des cliniques privées de pratiquer des opérations de la hanche, de la cataracte et du genou dans le but de diminuer les listes d'attentes. Suite

à un règlement adopté par décret par l'ancien ministre de la Santé, Philippe Couillard, le nombre d'opérations autorisées dépasse maintenant le 50. Ces opérations peuvent être effectuées dans des Centres Médicaux Spécialisés (CMS) qu'ils soient participants au régime public ou non, ce qui signifie qu'en augmentant le nombre d'opérations autorisées, le gouvernement permet à un système privé parallèle de se développer en assurant un flux de patients et patientes qui, autrement, ne seraient jamais allés vers le privé.

Vers l'iniquité

Le Québec accuse un retard important au chapitre de la performance de son système de santé. Pourtant, rien n'indique que les pays ayant

fait une plus grande place au privé dans le financement de leur système de santé ont réussi à améliorer l'accès équitable aux soins de santé. Au contraire, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui prône pourtant une libéralisation de l'économie, écrivait dans un rapport que les « assurés d'un régime privé peuvent en particulier bénéficier de délais plus courts pour la chirurgie élective. Mais rien ne permet de dire que cela réduit du même coup les temps d'attente dans le secteur public, qui est le seul choix possible pour les catégories à faible revenu ». L'OCDE ajoute que l'accès à l'assurance-maladie privée est « souvent inéquitable, du fait surtout que ce sont généralement les catégories à haut revenu qui souscrivent à ce type d'assurances»³. En somme, seules les personnes plus nanties bénéficieraient, peut-être, de la présence du privé dans le domaine de la santé.

Derrière les épouvantails

Améliorer le temps d'attente n'est pas le seul argument des promoteurs du privé. Ils évoquent fréquemment un choc démographique occasionné par le vieillissement de la population ou encore la part intenable du budget de l'État consacrée à la santé. Dans

les deux cas, il est possible d'invalider ces justifications tendancieuses et montrer comment les tenants du privé omettent, d'une part, d'évoquer «la population dépendante», catégorie plus juste et moins alarmiste que la référence au nombre absolu de « personnes âgées », et amalgame de l'autre différents budgets de services gouvernementaux pour donner une ampleur disproportionnée aux dépenses de santé.

La rigidité du système public, en plus d'être bureaucratique et inefficace est aussi un argument de poids des adeptes de la privatisation. Prenons simplement l'exemple de la bureaucratie publique. Il est révélateur de noter que les coûts d'administration des régimes publics sont en moyenne deux fois moins élevés que ceux des régimes privés. La raison? Alors qu'un système public, comme la RAMQ, doit rembourser environ 19 000 médecins pour les actes médicaux qu'ils et elles performant, un régime privé doit pour sa part rembourser chaque patient et patiente, ce qui fait exploser le nombre de dossiers à traiter, en plus de devoir monopoliser le travail d'un nombre stupéfiant de médecins pour contre-vérifier les demandes de remboursement aux assurances et ultimement, dégager une marge de profit. Il est de plus reconnu que les régimes

privés d'assurances sont inéquitables et régressifs, ce qui fait que les personnes au revenu les moins élevés paient proportionnellement plus pour obtenir des soins de santé.

Des profits exorbitants

La bataille du privé est loin d'être terminée et le Rapport Castonguay n'a rien d'un projet tabletté. L'offensive du privé en santé s'effectuera de plus en plus de front. La possibilité d'ouvrir un marché de plusieurs milliards de dollars est un incitatif très puissant pour les nombreux investisseurs et nombreuses investisseuses à la recherche de profits, au premier rang desquels se pressent les compagnies d'assurances, qui seraient les grandes gagnantes d'une plus grande place du privé, au détriment de l'accès universel et gratuit aux soins de santé.

1- *En avoir pour notre argent*, <http://www.financementsante.gouv.qc.ca/fr/rapport/index.asp>, Groupe de travail sur le financement du système de santé, p. 24

2- *Jugement Chaoulli* : Rendu par la Cour suprême du Canada le 9 juin 2005, par quatre juges contre trois, ce jugement invalide l'interdiction de l'assurance privée pour les médecins n'œuvrant pas dans le système public.

3 <http://www.oecd.org/dataoecd/15/41/33915167.pdf>





COME
AUTRE DIRECTION

POUR LA GRATUITÉ DES PROGRAMMES SOCIAUX!

par **Jean-Sébastien Ranger**
étudiant en science politique,
UQAM

Il est monnaie courante d'entendre le pseudo argument du manque d'argent dans les coffres de l'État pour justifier l'introduction ou une hausse de tarifs dans nos institutions publiques. En effet, on nous martèle cela sans arrêt en nous vantant les mérites du principe de « l'utilisateur-payeur ». Pourtant, la gratuité des services publics est un choix de société souhaitable si nous voulons garantir à tous et toutes la satisfaction de certains besoins que nous jugeons fondamentaux à l'être humain et au vivre-ensemble.

Qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation, du réseau routier, du transport en commun ou de l'électricité, les services publics sont essentiels à toutes et à tous. Mais, afin que ces services soient réellement accessibles, et ce, sans discrimination quant à la situation sociale et économique des individus, il faut instaurer leur gratuité. En effet, il est

intéressant de constater que les pays où règne une plus grande égalité sociale sont les pays où les services publics sont les plus accessibles. Par exemple, le coefficient de Gini¹ est de 0,25 pour la Suède et de 0,27 pour la Finlande, alors qu'il est de 0,45 pour les États-Unis². Il est évident qu'avec leur système de santé privatisé et leurs frais de scolarité monstrueusement élevés notamment, les États-Unis ne constituent pas un paradis égalitaire et nous devrions à tout prix nous éloigner le plus possible de ce modèle désastreux.

Au Québec, notre système de santé gratuit a permis à tous et toutes de se faire soigner sans discrimination et sans risque de faillite personnelle. Pourtant, les tenants et tenantes (la plupart du temps bien nanti-e-s) de l'idéologie dominante voudraient privatiser cette institution essentielle. Malgré ses défauts, principalement dû aux coupures de budgets et de main-d'œuvre effectuées par les péquistes de Lucien Bouchard dans les années 1990, notre système de santé reste un modèle qu'il nous faut protéger de la catastrophe américaine.

D'un autre côté, la gratuité du transport en commun serait un acquis social important pour notre société. Rappelons que l'utilisation du transport en commun permet une économie d'énergie énorme tout en laissant une empreinte écologique beaucoup moins dommageable que l'utilisation de

l'automobile. Pourtant, certaines personnes défavorisées ne peuvent se payer le luxe de prendre le transport en commun. De plus, les frais de scolarité universitaires empêchent un grand nombre d'individus d'accéder aux études supérieures. À quand leur disparition et la fin de cette injustice?

Finalement, la classe dominante ne cesse de répéter le manque d'argent de l'État pour investir dans les programmes sociaux, mais de l'autre côté justifie toujours les investissements pour la police et l'armée pour des raisons de « sécurité ». Pourtant, les sociétés les plus égalitaires sont également les sociétés les plus sécuritaires tout en n'étant pas des prisons à ciel ouvert. À la lueur de ces faits, il nous apparaît nécessaire que la gratuité des services publics soit instaurée le plus rapidement possible via un réinvestissement public massif provenant d'une fiscalité progressiste et responsabilisant une fois pour toutes les entreprises. Luttons pour une véritable redistribution des richesses car après tout, c'est nous qui la produisons alors n'est-ce pas à nous qu'elle revient?

1- Le coefficient de Gini sert à mesurer l'inégalité des revenus dans un pays. Le chiffre 0 représente l'égalité parfaite, alors que le chiffre 1 représente l'inégalité parfaite.

2- Statistiques mondiales. Le coefficient de Gini par ordre alphabétique des pays, [En ligne]. Adresse URL : <http://www.statistiques-mondiales.com/gini.htm> (page consultée le 3 octobre 2008)



LE REVENU DE CITOYENNETÉ : UNE SOLUTION POUR SORTIR DE LA PAUVRETÉ

par Catherine Fortin

Coordonatrice à l'Organisation
Populaire des Droits Sociaux

Il porte différentes appellations, il se présente de différentes façons et sous différentes formes. Il est revendiqué autant par la « Gauche » que par la « Droite », pour les uns, il est un moyen de redistribuer plus équitablement la richesse collective tandis que pour les autres, il constitue un bon moyen d'abolir plusieurs programmes sociaux. Mais que connaissons-nous exactement du Revenu de citoyenneté (RC)?

Depuis plusieurs années, l'Organisation Populaire des Droits Sociaux (OPDS) a fait du RC sa principale revendication. Pour l'OPDS, seul le revenu de citoyenneté peut garantir à tous et à toutes d'avoir un revenu décent et inconditionnel pour vivre. Voyons un peu de quoi il s'agit :

C'est un montant d'argent qui serait versé à toutes les personnes adultes habitant le Québec et ce, à tout âge de la vie ;

Il serait versé de façon mensuelle (à tous les mois) ;

Il serait versé de façon universelle (à tous les adultes, peu importe la

classe sociale, le statut, l'origine ethnique, etc.) ;

Il serait versé de façon inconditionnelle (sans aucune condition, c'est-à-dire sans obligation de faire de la recherche d'emploi, de participer à des programmes de réinsertion ou à des mesures d'employabilité, etc.) ;

Il serait non imposable et cumulable, c'est-à-dire qu'il s'ajouterait aux autres revenus (revenus de travail, revenus de pension alimentaire, etc.) de tout individu. Les revenus de travail et le « capital » (placements, actions, REER, etc.) seraient, quant à eux, toujours impossibles.

Le RC devrait correspondre au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada. Pour le Québec, le seuil de faible revenu est établi, pour l'année 2006, à 21 202 \$ (avant impôt). En-dessous de ce montant, on considère que ces personnes vivent dans un état de pauvreté. Si l'État a une réelle volonté de sortir les gens de la pauvreté, il est donc logique de s'assurer que personne ne vive sous ce seuil.

Comme ce ne sont que
l e s

adultes qui recevraient le revenu de citoyenneté, tous les programmes sociaux qui touchent spécifiquement les enfants seraient maintenus (les allocations familiales, les centres de la petite enfance, etc.). Quant aux programmes qui offrent des services comme la santé ou l'éducation, ils devraient être entièrement conservés. Il est évident que certains programmes tels que l'aide sociale, la pension de vieillesse, le chômage ou encore les prêts et bourses seraient abolis pour être remplacés par le revenu de citoyenneté.

La mise en application d'un tel concept de revenu de citoyenneté devrait obligatoirement s'accompagner d'une réforme de la fiscalité (augmenter les impôts des compagnies et des riches).

Les avantages du Revenu de citoyenneté

La fin de l'inégalité dans l'accès aux biens premiers

Il est inadmissible que des personnes ne



mangent pas trois fois par jour; qu'elles doivent choisir entre manger ou se soigner ; que des enfants ne mangent que lorsque arrivés à l'école ; qu'ils n'aient pas accès à l'éducation, à la culture et aux sports ; que des gens vivent dans des logements insalubres, exigu et trop chers ; qu'ils marchent et marchent faute de pouvoir se payer un moyen de transport. Le RC permettrait, dans la mesure où il tiendrait compte du seuil de pauvreté, une sortie réelle de la misère.

La réalisation du droit social et de l'ensemble de nos droits

Les Chartes, tant québécoise que canadienne, nous reconnaissent des droits que nous ne pouvons pas exercer, faute de moyens pour les réaliser. Mais comme on ne naît pas tous "avec une cuillère d'argent dans la bouche", comment pouvons-nous parler d'une égalité des chances dans la vie ? Le droit social rétablit, en principe, cet équilibre. Mais les capitalistes veulent un État minimal pour empocher le maximum de profits. Quand il s'agit de maintenir et d'améliorer les programmes sociaux, ils parlent du manque d'argent, du « fardeau fiscal » qu'il faut alléger. Comme société, nous faisons des choix et les politiques sociales font parties de ces choix qui font justice à la dignité de l'être humain. Ces mêmes capitalistes veulent pratiquer la charité à leurs heures, surtout dans le temps des Fêtes où les « maudits BS » deviennent, par la pensée magique, des pauvres avec qui, il faut un peu partager à Noël. Car avec la charité, ils gardent le contrôle sur nos vies, ils entretiennent notre culpabilité et ils donnent selon leurs bons sentiments du moment. Ainsi, nous refusons la charité, qu'elle soit publique ou privée!

La fin des contrôles et du har-

cèlement des fonctionnaires et de la société en général

Des conditions d'admission et de maintien régissent les différents programmes. Les résultats sont: la perte de toute vie privée, des formulaires impossibles à remplir, des questions humiliantes, la honte, l'intimidation, la peur, la victimisation, le rejet, les étiquettes, les préjugés, la délation, la dépendance (particulièrement des femmes), le sentiment de recevoir la charité, la culpabilité, l'isolement, la détérioration de notre santé physique et mentale, etc.

La liberté dans le choix du travail

Le RC nous permettrait de choisir notre travail. Nous serions plus en mesure de négocier nos conditions de travail en ayant un meilleur rapport de force avec l'employeur. Nous ne serions pas obligé de prendre n'importe quoi pour ne pas crever de faim et mettre en péril notre santé. C'est vrai que le RC pourrait faciliter les emplois peu rémunérés. Les personnes pourraient accepter de travailler à moindre coût puisqu'elles auraient déjà une base de revenu. Cependant, cette mesure ne financerait pas les employeurs, mais les travailleurs et les travailleuses avant tout. Ceux-ci pourraient toujours refuser un emploi qui ne leur convient pas. C'est certain aussi que le salaire minimum doit être maintenu et indexé. Les personnes en emploi ou en recherche d'emploi seraient mieux protégées. Les syndiqué-e-s sont de moins en moins nombreux et nombreuses, les conventions collectives sont rouvertes, les usines déménagent ou ferment. Comme la précarité d'emploi est la nouvelle règle des capitalistes, nous aurions un nouveau pouvoir face aux patrons. Fini le travail forcé, dangereux, à rabais, non choisi... le travail où on ne se réalise pas, celui où on s'éteint

au fil du quotidien ! Par ailleurs, avec le revenu de citoyenneté, les étudiants et étudiantes pourraient enfin se consacrer entièrement à leurs études sans avoir à travailler les soirs, les nuits et les fins de semaines.

La possibilité de se réaliser autrement que par le travail salarié

La personne qui milite pour une cause ne se réalise-t-elle pas ? La femme qui besogne gratuitement à la maison et qui se consacre à l'éducation de ses enfants, ne peut-elle pas se réaliser ? Et la personne sur l'aide sociale qui aide sa famille, ses voisins et voisines, ses ami-e-s et qui fait toutes sortes d'activités bénévoles ? Et toutes les autres qui font des activités culturelles, artistiques, sportives etc.? Oui, cent fois oui, mais la société ne le reconnaît pas.

Pourtant plein d'emplois abrutissent les gens. Le RC favoriserait aussi des activités en dehors de l'économie traditionnelle et de la grande production. Peut-être que l'économie sociale ne tiendrait plus la route ; par contre, on retrouverait peut-être de vraies coopératives de travail. Certains ne croient pas en la fin du travail mais personne ne peut nier que le travail s'en va "chez le diable". Nous faisons face à une précarisation hors du commun du travail : travail à temps partiel, autonome, saisonnier, temporaire, sur appel. Nous ne sommes plus des travailleurs et des travailleuses mais des employé-e-s utilisé-e-s comme une marchandise que l'on jette après usage.

La réduction des coûts reliés à la marginalité

Le RC mettrait fin à la stigmatisation de plusieurs personnes. L'État économiserait ainsi beaucoup d'argent. Quand les gens ne sont



plus considérés comme " non-personnes ", quand ils ne se font plus regarder de haut, quand ils ne se font plus culpabiliser et moraliser, quand ils ont accès aux biens premiers, ils changent forcément. Ils sont en meilleure santé physique et mentale et ils sont moins isolés. Leurs conditions de vie sont meilleures. Leur quotidien n'est plus dominé par le seul désir de survivre. Le RC ne réglerait pas tout mais contribuerait également à la diminution de la délinquance, de l'alcoolisme, de la toxicomanie, du suicide, de la médicalisation, de la violence, etc.

La lutte reste à faire!

Beaucoup d'inquiétudes sont valables quant à la mise sur pied du revenu de citoyenneté mais nous croyons que cette bataille pourrait être gagnée si l'ensemble du mouvement populaire, étudiant et syndical se mobilisait autour de cet enjeu. Nous n'écrirons pas la Loi sur le Revenu de citoyenneté mais nous lançons un appel à toutes et à tous pour que cette idée soit débattue. Nous savons que les personnes assistées sociales, sans emploi et celles à faible revenu se mobiliseraient fortement. Nous n'en pouvons plus d'être dans la misère, affamé-e-s, harcelé-e-s, contrôlé-e-s. Nous n'en pouvons plus de travailler au péril de notre santé et de notre vie dans des usines qui ferment ou qui déménagent. Nous n'en pouvons plus de nous serrer la ceinture tandis que d'autres se la coulent douce en volant le bien public. Nous n'en pouvons plus du mépris de ceux et celles qui nous font la leçon et qui nous rendent coupables d'être en vie.

POUR UN SYSTÈME PUBLIC, LIBÉRONS NOUS DU PRIVÉ!

Nous sommes étudiantes et étudiants, nous sommes travailleurs et travailleuses, sans-emplois, immigrantes et immigrants, autochtones ; nous sommes la société civile. Nous constatons que nos acquis sociaux sont en constante régression et nous en avons assez. Parce que notre éducation, notre santé, notre travail, nos droits ne sont pas monnayables !

À bas le règne du marché!

Le libéralisme économique règne à l'échelle du globe. Les entreprises multinationales et les grandes institutions financières règlent l'ordre du jour des États en fonction de leurs besoins particuliers. Les gouvernements sont la courroie de transmission de cette vision qui confond biens communs et intérêts capitalistes.

Le Québec, dont le gouvernement tente d'imposer ses mesures néolibérales sous le couvert de la nécessité économique et de la fatalité, n'est pas épargné. Dans le secteur public, le gouvernement cède la place aux entreprises privées pour masquer le choix idéologique qui sous-tend les baisses d'impôts. Cela a pour effet de plonger dans la précarité une part croissante de la population. Il est urgent d'établir un système d'imposition juste et progressif afin de financer correctement notre bien-être collectif.

Nos droits sociaux charcutés !

L'élite politique et économique prône des valeurs destructrices : la concurrence entre les différents acteurs de la société, la rentabilité au détriment de la justice sociale, la productivité au grand dam d'un environnement sain, bref, la soumission de la vie en collectivité aux exigences du profit. Leurs intérêts nous sont présentés comme la solution à nos problèmes : arrêtons de nous faire berner ! Mobilisons-nous et réaffirmons nos positions face à cette élite de plus en plus arrogante

Les attaques subies par le système public de santé sont un exemple flagrant du règne d'une vision qui privatise les gains pour collectiviser les pertes. La santé, l'éducation, le transport, tout y passe : le gouvernement nie ses responsabilités pour se soumettre aux lois du libre-marché. On voit apparaître des programmes d'études conçus sur mesure pour des entreprises privées. Les cafétérias et autres services sont devenus la propriété de grandes corporations. Dans nos milieux de vie et de travail, les entreprises privées sont omniprésentes et nous bombardent constamment de propagande mercantiliste. Face à cette situation, nous ne pouvons que revendiquer une gestion et un financement de nos services complètement libres des diktats du privé.

Le privé c'est la précarité !

La mauvaise gestion et le sous-financement servent d'alibi au gouvernement afin d'offrir plus de pouvoir aux entreprises privées dans nos programmes sociaux. Ces entreprises, avides de profit, offrent des produits et services dont l'accessibilité et la qualité sont souvent inférieures à celles offertes par le système public, tout en offrant des conditions de travail peu enviables à leurs employé-e-s.

L'expansion du privé touche particulièrement les femmes, qui représentent les trois-quarts des employé-e-s au sein des services publics. Elles se retrouvent, par conséquent, plus affectées par les coupures et par la détérioration de leurs conditions de travail, mais aussi par la diminution de l'accessibilité aux services publics. Nous ne pouvons pas laisser s'étendre les injustices sociales et les discriminations sexistes et économiques. Cette situation a assez duré !

Nocive, la logique du privé s'oppose à une conception solidaire de la société : l'individualisme est encouragé, la responsabilité se limite au « chacun pour soi », et le marché semble être l'unique source de valeur. Alors que les richesses s'accumulent en haut de la pyramide sociale, la population, elle, continue de s'appauvrir.

Des solidarités à construire !

Sur les campus, dans nos hôpitaux et nos autobus, les intérêts du marché sont maintenant plus influents que le pouvoir populaire. Le droit au profit est mieux défendu que le droit à des conditions matérielles et intellectuelles décentes. Les gains des mouvements sociaux du passé sont menacés, voir même complètement niés. Reprenons notre société en main ! Il est temps de réaffirmer notre désir de construire une société solidaire, juste et équitable.

Nous dénonçons les intérêts et la logique du privé dans les institutions publiques. Pour lutter contre cette ingérence du privé, nous revendiquons un investissement public massif dans les services sociaux, mais aussi que soit rétablie la primauté de l'être humain sur les profits. Il faut expulser l'entreprise privée des instances décisionnelles, établir un processus démocratique participatif et prendre en main notre destin collectif.

**PARCE QUE TOUT GAIN REEL S'OBTIENT PAR LA LUTTE,
SOMMONS LE GOUVERNEMENT D'ASSUMER
SES RESPONSABILITES SOCIALES.**

CONTRE LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS



MANIFESTEZ EN LIGNE:
WWW.NONAUPRIVE.INFO

PRINCIPES AU COEUR D'UN NOUVEAU PROJET DE SOCIÉTÉ

par **Hubert Gendron-Blais**
étudiant en Communication et Politique

L'ordre actuel des choses est particulièrement désolant : il repose sur des valeurs de compétition entre les individus et les groupes, sur une conception vide de sens de la liberté, sur l'efficacité, la consommation, etc. Ces valeurs sont à la base du système capitaliste contre lequel nous luttons : elles sont la justification de l'appareil, sa raison d'être, de subsister et de se reproduire. Venir à bout de ce système implique une opposition radicale aux valeurs ambiantes : une opposition basée sur des valeurs fondamentalement différentes, qui viennent heurter de plein fouet les valeurs dominantes. En voici un bref tour d'horizon.

Autonomie, égalité, solidarité

L'autonomie, au sens profond du terme, est la capacité de penser et d'agir par et pour soi-même. Mais tout de suite, il importe de préciser que cette faculté ne s'acquiert qu'à travers la société, c'est-à-dire au sein d'une communauté politique où l'éducation vise la formation de citoyens et de citoyennes critiques. Elle implique de facto une conception de la liberté qui n'est pas le pur arbitraire individuel, ou l'absence totale de contraintes. L'autonomie, nous la concevons plutôt comme cette capacité à créer de nouvelles normes ou de conserver les normes existantes, selon qu'elles conviennent le mieux à notre potentiel créateur individuel et collectif. Conséquemment, l'autonomie des individus se réalisent et n'est possible que par le droit des peuples à s'auto-déterminer. En d'autres mots, l'autonomie renvoie ici à la

capacité d'une société à se fixer ses propres règles.

Il nous faut comprendre l'égalité non pas comme le caractère « identique » des individus, mais plutôt comme un accès égalitaire aux ressources politiques et économiques qui respecte les différences personnelles. Car l'égalité implique la présupposition fondamentale que nous sommes tous et toutes égaux et égales par nature, mais certes pas identiques. Ainsi, l'égalité reste toujours à faire et n'est donc jamais un état de fait ultimement réalisé. C'est pourquoi elle est le cœur vivant de l'activité politique, en tant que processus visant la reconfiguration de l'ordre social afin de toujours mieux actualiser, dans la réalité, ce principe de notre nature commune. Encore une fois, nous pouvons parler d'une égalité entre les individus au sein d'une société concrète mais également entre les peuples, sur le plan international.

Quant à la solidarité, elle est le lien fraternel qui découle de la reconnaissance du principe de l'égalité entre tous et toutes, et entre les peuples. C'est ce lien affectif que nous traduisons en paroles lorsque nous disons « mes frères et sœurs », « mon peuple » ou « camarades ». Elle est donc liée à ce sentiment d'appartenance à une collectivité, qui nous pousse à nous entraider mutuellement, dans la poursuite du bien commun.

Comme cela a été brièvement démontré, il s'avère évident que ces valeurs, pour pouvoir se manifester et se développer pleinement, doivent être reconnues comme interdépendantes.

Une démocratie participative pour la justice sociale

Les valeurs décrites précédemment sont à la base d'un projet de démocratie participative : ce projet implique un accès égalitaire au pouvoir dans un esprit de solidarité de façon à développer notre autonomie collective et individuelle. Or la participation politique du plus grand nombre ne saurait se faire sans accès égalitaire à la richesse sociale. C'est ainsi que la justice sociale doit demeurer notre horizon d'action : cette justice ne saurait exister sans une redistribution égalitaire des ressources dans un esprit de solidarité. Car il nous faut les moyens pratiques de vivre ces valeurs pour les exercer dans toute leur profondeur. Ce n'est que libéré-e-s du règne de la nécessité que nous pourrions délibérer communément ensemble sur l'avenir que nous voulons bâtir pour tous et toutes et ceux et celles qui suivront.

Nos valeurs ne se vendent pas

Ce bref exposé vise à souligner l'importance de se remémorer ces valeurs fondamentales, et ce à tous les moments de notre lutte. Car au sein même de nos actions, il nous faut montrer la profondeur du choc de ces valeurs avec les idées dominantes. Ce but, à la fois éternel et quotidien, montre tout le danger de la récupération des termes par l'élite dominante : utiliser ces valeurs à la sauce capitaliste, c'est travestir les raisons même de notre lutte, nos raisons de vivre.

26.03.09

MONTREAL

**MANIFESTATION
CONTRE LA PRIVATISATION
DES SERVICES SOCIAUX!!**



Pour plus d'info contactez votre
association étudiante locale
ou l'ASSÉ au numéro
suivant: 514-390-0110
www.asse-solidarite.qc.ca
www.nonauprive.info
executif@asse-solidarite.qc.ca



*...Cu parce que la solidarit  a bien meilleur g t
Prenez la vie du c t *

